

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. T. A. Armstrong.

2. a) et c). Du 9 octobre 1908, au 31 mars 1909. b) à \$3 par jour ouvrable.

FUSIONNEMENT DES FABRIQUES DE CIMENT.

M. BRADBURY demande:

1. L'attention du Gouvernement a-t-elle été appelée sur le fusionnement (merger) des fabriques de ciment qui vient d'être opéré et par lequel la compagnie de ciment du Canada, à responsabilité limitée, a absorbé dix des plus puissantes fabriques de ciment du Canada, avec un capital de \$30,000,000,—et sur le fait que, par suite de ce fusionnement, le prix du ciment a été considérablement augmenté?

2. Le Gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour protéger le public contre cette concentration qui menace de devenir une immense combinaison augmentant le coût du ciment qui est devenu presque un élément nécessaire dans les grands travaux de nos jours?

L'hon. W. S. FIELDING (ministre des Finances): Le Gouvernement sait d'après ce qu'ont publié les journaux qu'un certain nombre de fabriques de ciment du Canada se sont fusionnées en une seule grande compagnie. Reste à savoir si cette combinaison a fait augmenter indûment le prix du ciment.

La loi indique deux moyens de traiter les combinaisons industrielles qui augmentent contrairement les prix. L'un de ces moyens, quand il s'agit d'articles impossibles, c'est d'abolir ou de réduire les droits douaniers, lorsqu'une enquête judiciaire a établi les faits invoqués. On se propose de présenter au cours de la présente session, des mesures pour rendre plus efficaces ces dispositions de la loi. Le code relatif aux offenses et aux délits indique aussi un autre moyen mis à la disposition des procureurs généraux des différentes provinces.

LETTRES PATENTES POUR LES VÉTÉRANS DU SUD-AFRICAÏN.

M. W. J. ROCHE demande:

1. Jusqu'à ce jour, combien de lettres patentes ont été émises pour les services des vétérans sud-africains?

2. Combien de ces lettres patentes ont été déposées en personne par des vétérans, en obtention de terres?

3. Quel est le nombre des substituts qui ont été inscrits?

L'hon. FRANK OLIVER (ministre de l'Intérieur):

1. 6,645.

2. 420.

3. 2,498.

STATION DE SAUVETAGE DANS LA BAIE DE FUNDY.

M. DANIEL (par M. Crocket) demande:

1. Y a-t-il une station de sauvetage dans la baie de Fundy? Dans l'affirmative, où se trouve-t-elle, et comment est-elle outillée?

2. Qui a la direction de l'embarcation et de l'équipement?

3. Y a-t-il un équipage régulier pour l'embarcation? S'il n'y en a pas, comment se procure-t-on les hommes dont on a besoin s'il devient nécessaire de se servir de l'embarcation?

4. Le Gouvernement se propose-t-il de fournir un équipage régulier pour cette embarcation?

5. A-t-on utilisé le bateau de sauvetage lors du naufrage récent du vapeur "Hestia"? Dans la négative, pourquoi?

L'hon. L. P. BRODEUR (ministre de la Marine et des Pêcheries):

1. Oui. A Westport, Brier-Island, il y a un bateau de sauvetage subventionné par l'Etat. Il y a un bateau de sauvetage du type Beebe-McLellan à Seal-Cove, Grand-Manan. Ce bateau est sous la direction d'un patron, mais il n'y a pas d'équipage permanent.

2. A Westport, M. Bowers le propriétaire du bateau. A Seal-Cove, M. T. C. Benson le patron.

3. Non pas à Seal-Cove. Ce sont des marins volontaires qui se servent de ce navire à l'heure qu'il est.

4. Oui, sinon à la station actuelle, du moins à un autre endroit plus convenable.

5. Non. Quand les pêcheurs de Seal-Cove qui se trouvent à neuf milles et demi, ont eu connaissance du naufrage, ils ont immédiatement mis à l'eau leurs bateaux de pêche grâce auxquels ils ont pu venir au secours des survivants. Ce n'était pas le temps de se servir d'un bateau de sauvetage comme celui qui se trouvait à la station de Simcoe.

PASSAGES DES NAVIRES-ÉCOLES DANS NOS CANAUX.

M. EDWARDS demande:

1. A quel ministère a été référée chaque demande du gouvernement des États-Unis?

2. Le ministère auquel la demande a été référée a-t-il consulté, dans chaque cas, les ministères intéressés?

3. Dans l'affirmative, quels ministères ont été consultés? A-t-on conservé note de ces consultations?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre): Chaque requête a été étudiée par le Gouverneur siégeant en conseil des ministres, d'après le rapport soit de l'honorable ministre des Chemins de fer et des Canaux, soit de l'honorable secrétaire d'Etat.

BOUËES SUR LE RECIF OLD-PROPRIETOR.

M. DANIEL (par M. Crocket) demande:

1. Quand le Gouvernement, ou l'un de ses ministères, a-t-il été informé que la lumière de la bouée sur le récif Old-Proprietor, dans la baie de Fundy, était éteinte, et que le sifflet de ladite bouée était de plus défectueux?

2. Le Gouvernement, ou le ministère de la Marine et des Pêcheries, sait-il que cette lumière n'a pas été effective durant tout l'été dernier, ou la plus grande partie de cette saison?